



Les Principes directeurs de l'OCDE et le remède

Vous vous battez pour qu'une entreprise répare les préjudices qu'elle a contribué à causer à vos droits de l'homme, à votre communauté ou à votre environnement ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à défendre votre cause.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur le remède

Les Principes directeurs de l'OCDE stipulent que les entreprises étroitement liées aux préjudices résultant de leur activité commerciale doivent contribuer à remédier (ou à réparer) les préjudices. Même les entreprises qui ne sont pas aussi étroitement liées au préjudice ont la responsabilité d'user de leur influence pour encourager le remède du préjudice. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :

- Fournir ou coopérer à des mesures correctives lorsqu'ils ont causé ou contribué à des préjudices. Cela inclut le remède aux préjudices résultant des représailles contre les opposants à l'activité commerciale.
- Lorsqu'elles ne sont *directement liées* à des dommages que par l'intermédiaire de partenaires commerciaux, qu'elles utilisent leur influence pour encourager leurs partenaires commerciaux à prévenir, atténuer ou réparer les dommages. Même dans de tels cas, vous pouvez toujours inciter l'entreprise à contribuer à remédier elle-même. Cela inclut les préjudices résultant des représailles contre les opposants à l'activité commerciale.

Si une entreprise a porté atteinte à votre communauté ou à votre environnement, vous pouvez envisager de déposer une plainte contre cette entreprise auprès d'un organisme de réclamation du Point de contact national. Si la plainte répond aux critères d'acceptabilité de base et qu'elle est acceptée, on s'attend à ce que ces organes de réclamation :

- Utilisent activement leur expertise pour expliquer les attentes en matière de remède aux entreprises.
- Favorisent la discussion et l'accord sur l'engagement de l'entreprise à mettre en œuvre les Principes directeurs à l'avenir et, le cas échéant, à remédier aux préjudices passés.
- Aident les parties à obtenir des résultats compatibles avec les normes élevées des Principes directeurs, c'est-à-dire compatibles avec les attentes en matière de remède.

PLUS D'INFORMATIONS



Conseil

La société civile devrait utiliser les Principes directeurs pour souligner que les normes internationales de conduite responsable des entreprises exigent des entreprises des mesures correctives. Avant de déposer une plainte, la société civile devrait lire les conseils d'OCDE Watch sur la façon de déposer des plaintes efficaces et stratégiques qui ont le plus de chances d'aider les communautés à obtenir remède aux préjudices, que ce soit directement à partir de la plainte ou dans le cadre d'une stratégie plus large. Lors d'une plainte, les plaignants doivent encourager le Point de contact national à s'acquitter de ses responsabilités pour faciliter un accord sur les mesures correctives lorsque les Principes directeurs le prévoient.

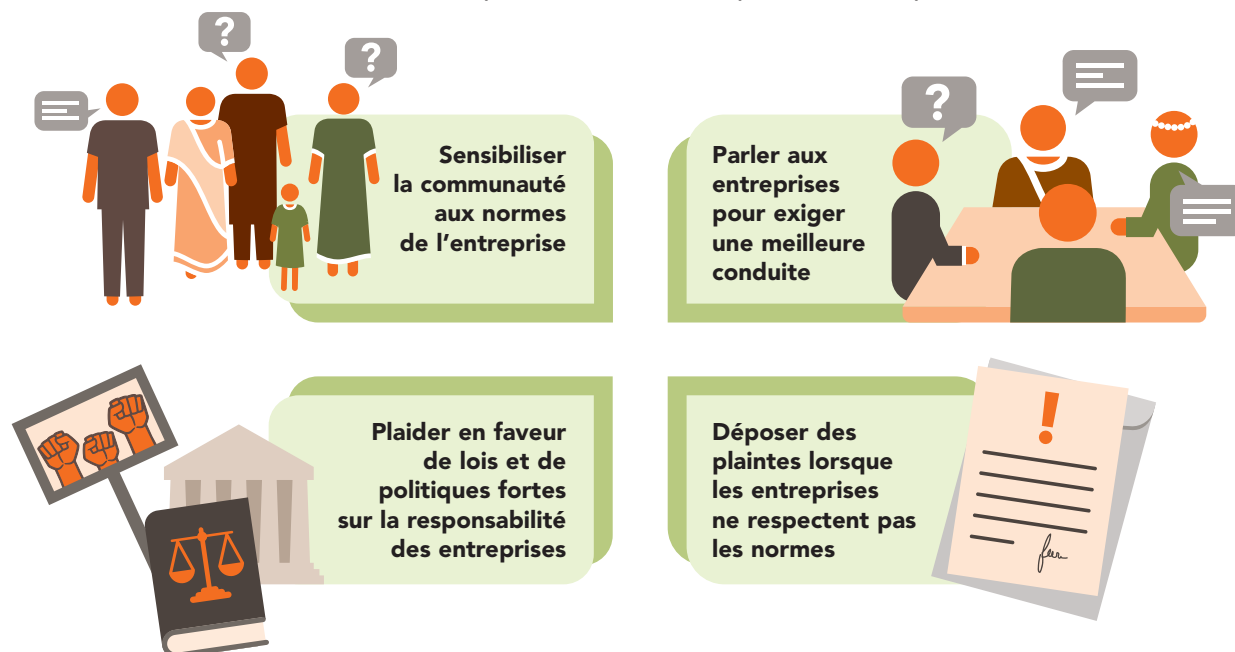
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

